

# BANVILLE INFO

MAGAZINE MUNICIPAL - FÉVRIER 2026



[commune-banville.fr](http://commune-banville.fr)

**PROJETS,  
TRAVAUX**

**P. 6**

**ANNUAIRE DES  
ARTISANS**

**P. 13**

**AGENDA**

**P. 21**



Commune de  
**Banville**



Chères Banvillaises, Chers Banvillais,

C'est avec un grand bonheur que je m'adresse à vous pour la première fois.

L'année 2025 a été une année bien remplie et forte d'expérience pour moi, ayant géré l'intégralité des travaux de l'avenue des chasses et de la rue des closets en tant que premier adjoint.

Cela a été très intéressant mais également très éprouvant pour moi de satisfaire au maximum les riverains concernés par la réalisation de ce projet.

Depuis juillet dernier, j'ai pris la lourde charge de remplacer Madame Baca dans les fonctions de Maire de notre très belle commune et c'est un honneur pour moi, étant Banvillais depuis toujours.

Il est vrai que depuis juillet dernier le manque de communication s'est fait ressentir mais cela à notre dépend car nous n'avons plus l'accès au compte Facebook de la mairie et nous sommes accaparés par des dossiers brûlants qui avaient été mis de côté par ma prédécesseure mais nous nous engageons à rétablir la communication très rapidement.

J'en profite pour remercier mes adjointes Mesdames Costil-Lesage Nathalie et Lefrançois Florence, qui chaque jour sont à mes côtés pour accomplir au mieux nos fonctions et gérer les dossiers urgents.

Cette année est la dernière pour moi en tant qu'élu municipal car je ne me représenterai pas aux prochaines élections. Mais, avant cela, il nous reste quelques beaux projets à finaliser.

La chaussée du chemin du bois sera réalisée très prochainement en collaboration avec l'intercommunalité.

Nous aurons également le plaisir de profiter pleinement d'un complexe sportif qui sera implanté sur la partie droite du gîte communal.

Ce complexe sera constitué de terrains de football, basketball, pétanque mais aussi d'une table de tennis de table, qui, nous l'espérons, divertira nos jeunes et moins jeunes.

Je tiens également à remercier tous les membres de mon conseil municipal pour l'engagement dont ils ont fait preuve lors de notre mandat.

Pour finir, je tiens à vous souhaiter une très bonne année 2026, qu'elle vous soit belle et agréable.

Bien amicalement,

Votre Maire,

*Jérémy Tanquerel*



## CITOYENNETÉ

# ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 & 22 MARS 2026

Un nouveau scrutin pour les élections municipales les 15 et 22 mars prochains dans les communes de moins de 1000 habitants.

Désormais, les électeurs ne pourront plus avoir recours au panachage, pratique consistant à rayer certains candidats inscrits sur un bulletin ou à en ajouter d'autres. Le vote devra s'effectuer sur des listes sans modification possible.

Par ailleurs, dans les communes comprises entre 500 et 999 habitants comme la nôtre, l'effectif légal du conseil municipal est fixé à 15 sièges. Les listes de candidats devront donc être constituées de 13 personnes au minimum et de 17 au maximum, dans le respect des règles de parité entre femmes et hommes.



### CHANGEMENT DE MODE DE SCRUTIN AUX PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026 POUR LES COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS

→ Une loi votée en avril 2025 a modifié le mode d'élection du conseil municipal de la commune.

#### Qu'est-ce qui va changer pour nous, candidats ?

Les candidats devront déposer une liste paritaire et respecter une alternance homme / femme, ou inversement.



#### Qu'est-ce qui va changer pour nous, électeurs ?

Les électeurs ne pourront plus utiliser le panachage, c'est-à-dire rayer certains candidats ou les remplacer par d'autres.



**ATTENTION**  
Chaque bulletin de vote barré ou modifié sera déclaré comme NUL.

## CONSEIL MUNICIPAL

# COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à la démission de Nadine Baca du 13 juin 2025, un nouveau conseil municipal a été élu le 16 juillet 2025 qui se compose ainsi :

**Maire : Jérémy Tanquerel**

*1<sup>er</sup> adjoint* : Nathalie Costil-Lesage

*2<sup>e</sup> adjoint* : Florence Lefrançois

*Conseillers* : Joëlle Babiak, Noël Brochet, Vincent Dauchy, Didier Egret, Victorien Egret, Erika Jourdan, Sébastien Lejeuz, France Michel, Dominique Pivet.



# LETTRE DU PRESIDENT ET DU CONSEIL SYNDICAL D'ASSAINISSEMENT DE BANVILLE ET SAINTE-CROIX SUR MER

Objet : Information importante concernant la gestion de l'assainissement et le prix de l'eau

Madame, Monsieur,

Par la présente, le syndicat et les élus de vos communes souhaitent vous informer d'une évolution majeure et préoccupante concernant la gestion de l'assainissement et de l'eau sur notre territoire.

Le contexte : un transfert de compétence imposé

Dans le cadre des réorganisations territoriales (loi NOTRe), la compétence « Assainissement » pouvait être transférée non plus de manière obligatoire mais facultative de nos communes vers notre Communauté de Communes Seules terre et mer. Après consultations et vote des communes de Seules terre et mer, il a été décidé que la communauté de communes prendrait la compétence au 1er janvier 2026. Ce transfert entraîne mécaniquement la dissolution de notre syndicat d'Assainissement actuel, qui gérait jusqu'ici et depuis 2003 ce service pour les communes de Banville et de Sainte-Croix-sur-mer. Ce syndicat s'appliquait à travailler avec une grande proximité et une maîtrise rigoureuse des coûts grâce à une gestion saine et adaptée à notre population et nos structures.

Pourquoi nous nous y opposons ?

Les élus des 2 communes ont exprimé, par un vote formel, leur profond désaccord avec cette mesure pour plusieurs raisons majeures :

- Perte de proximité : la gestion ne se fera plus à l'échelle de nos villages, mais par une structure plus éloignée ce qui nous fait craindre à une détérioration de notre système qui jusqu'à ce jour nous permettait de gérer au plus juste le prix de l'eau et notre trésorerie.
- Augmentation du prix de l'eau : l'harmonisation des tarifs à l'échelle intercommunale va engendrer une hausse significative de votre facture. Nous refusons également que les usagers de nos communes subissent ces augmentations et que notre trésorerie (200 000 €) serve à financer des investissements ou des fonctionnements extérieurs à notre bassin de vie.
- Perte de maîtrise technique : notre syndicat disposait d'une expertise locale d'un entretien régulier de nos réseaux le tout en conformité avec la réglementation. Nous craignons de voir se diluer dans une structure plus vaste.

Les conséquences pour vous : concrètement, la dissolution du syndicat et le lissage des tarifs sur 12 ans va se traduire par une augmentation du prix du m<sup>3</sup> d'eau et de l'abonnement. Bien que nous ayons lutté pour obtenir des garanties de lissage sur plusieurs années, le principe même de cette hausse nous paraît injustifié au regard de la qualité de fonctionnement et de gestion actuelle de notre syndicat.

Notre engagement : soyez assurés que vos élus restent mobilisés pour défendre vos intérêts. Nous continuerons d'exiger une transparence totale sur l'utilisation des fonds issus de vos factures d'eau et de notre trésorerie, nous nous battons pour que la qualité du service ne soit pas dégradée.

Nous restons à votre disposition pour toute précision complémentaire.

**Le président et les conseillers du syndicat d'assainissement**



## JEUNESSE

## AIDE AUX ENFANTS PRATIQUANT UNE ACTIVITÉ SPORTIVE OU SOCIO-CULTURELLE

Soucieuse d'encourager la pratique d'activités sportives et socio-culturelles chez les jeunes, la municipalité de Banville a décidé d'attribuer **une aide de 20 € aux enfants âgés de 3 à 16 ans inscrits à une activité durant l'année scolaire.**

Cette aide, votée à l'unanimité par le Conseil Municipal, sera accordée une fois par an sur présentation d'un justificatif de cotisation acquittée. Elle est versée depuis le 1er septembre 2022 et vise à soutenir les familles tout en favorisant l'accès aux loisirs et à l'épanouissement des enfants.

Pour toute information complémentaire sur les modalités de cette aide, n'hésitez pas à contacter la mairie.



## ÉCOLE

## INSCRIVEZ VOS ENFANTS À L'ÉCOLE DU GROUPE SCOLAIRE PATRICK MOORE !

[Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire débutent et c'est le moment de rejoindre notre école !](#)

Le groupe scolaire Patrick Moore accueille les enfants des communes de Banville, Graye-sur-Mer et Sainte-Croix-sur-Mer dans un cadre agréable et adapté à leur épanouissement. L'école est répartie sur deux sites : la maternelle, la cantine et la garderie à Banville, et l'élémentaire du CP au CM2 à Graye-sur-Mer.

Grâce à une équipe enseignante investie et dévouée, une association de parents d'élèves dynamique et un soutien actif des municipalités, l'école offre aux enfants toutes les conditions pour bien apprendre et s'épanouir.

**“ Nous encourageons vivement les familles dont les enfants atteindront l'âge légal pour entrer en petite section à inscrire leurs enfants dans l'école de leur secteur, ainsi que ceux déjà scolarisés qui souhaiteraient rejoindre l'établissement. “**

Merci aux familles intéressées de se faire connaître dès maintenant auprès de leur mairie respective en vue de la rentrée 2026.



DISTRIBUTEUR À PAIN

# LA COMMUNE S'ÉQUIPE D'UN DISTRIBUTEUR DE PAIN ARTISANAL

Pour faciliter l'accès au pain frais et soutenir nos artisans, la commune va installer un distributeur automatique Mabaguette.

Conçu pour délivrer des baguettes artisanales tout au long de la journée et de la nuit, ce dispositif distribuera des produits fournis chaque jour par une boulangerie artisanale, garantissant fraîcheur et traçabilité.

Le distributeur accepte les paiements par carte et en espèces et fonctionne en respectant les normes d'hygiène et de sécurité alimentaire.

Il sera installé près de la mairie sur le 1er trimestre 2026.

Nous invitons les habitants à essayer ce nouveau service.

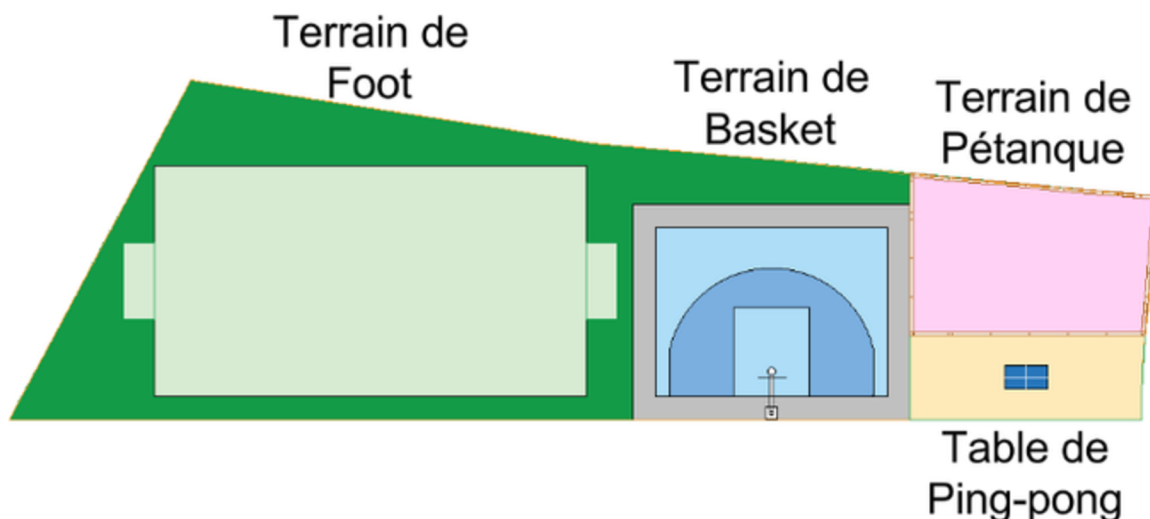


AIRE DE LOISIRS MULTISPORTS

# UNE AIRE DE LOISIRS MULTISPORTS SUR LE TERRAIN DU GÎTE COMMUNAL

La future aire multisports sera aménagée sur le terrain du gîte communal. Cet espace dédié aux activités sportives rassemblera plusieurs équipements : un terrain de football, un terrain de basket 3x3, un terrain de pétanque ainsi qu'une table de ping-pong.

Le lancement des travaux est prévu au début de l'année 2026.





## VOIRIE

# SÉCURISATION DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 12

La Municipalité, en lien avec le Département et l'intercommunalité, avait engagé un programme de sécurisation de la route départementale 12 afin d'améliorer la sécurité des usagers et de répondre aux préoccupations exprimées par les riverains.

Cet axe structurant, fortement fréquenté par les véhicules légers, les poids lourds et les modes de déplacement doux, a fait l'objet d'un diagnostic mettant en évidence plusieurs points de vigilance : vitesse excessive, visibilité réduite à certains carrefours et traversées piétonnes insuffisamment sécurisées.



Les aménagements réalisés comprennent notamment :

- la mise en place de dispositifs de ralentissement et de signalisation renforcée,
- l'amélioration de la visibilité aux intersections,
- la sécurisation des traversées piétonnes,
- l'adaptation de la chaussée et des accotements lorsque cela est nécessaire.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche globale de prévention des risques routiers et de protection de l'ensemble des usagers.

La Municipalité remercie l'ensemble des riverains pour leur patience et leur compréhension face aux désagréments occasionnés durant la période des travaux. Consciente de la gêne temporaire que ces aménagements ont pu engendrer, elle rappelle que ces interventions sont nécessaires pour garantir une circulation plus sûre et améliorer durablement le cadre de vie de tous.





## LES POMPIERS DE BANVILLE À L'HONNEUR

# UN DAE INSTALLÉ DANS LA COMMUNE

Dans un souci constant d'amélioration de la sécurité et de la prévention des risques cardiaques, la commune a récemment procédé à l'installation d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) sur la façade de la mairie.

Cette installation fait suite à la demande de deux administrés, qui ont interpellés la municipalité lors d'un conseil municipal sur l'absence d'un appareil qui pourrait sauver des vies. La municipalité remercie M. Verdier, chef de centre de la caserne de Courseulles-sur-mer et Mme Lopez, sapeur-pompier volontaire, pour leur démarche, leur engagement et leur sens de l'intérêt collectif.

Accessible au public, le DAE permet une intervention rapide en cas d'arrêt cardiaque, en attendant l'arrivée des secours.

Son fonctionnement est simple et entièrement guidé par une assistance vocale, ce qui le rend utilisable par tous, même sans formation préalable.

La municipalité rappelle l'importance de respecter et préserver cet équipement, mis à disposition de l'ensemble des habitants.

**En cas d'urgence : appelez immédiatement le 112 et utilisez le DAE si nécessaire.**



# NOS SAPEURS POMPIERS À L'HONNEUR

Un temps de reconnaissance et de convivialité a réuni sapeurs-pompiers, élus et familles à l'occasion de la Sainte-Barbe, à la caserne de Courseulles sur mer le 29 novembre dernier.



Ce moment privilégié a permis de remercier celles et ceux qui s'engagent chaque jour au service de la sécurité de tous.

Invités et accueillis par le chef de centre de la caserne de Courseulles-sur-Mer, M. Verdier, les participants ont partagé un moment chaleureux, propice aux échanges et au partage.

À cette occasion, Monsieur le Maire a tenu à remercier tout particulièrement les 11 sapeurs-pompiers, résidents à Banville, saluant leur disponibilité et leur engagement.

Sa présence a également rappelé l'importance de la coopération entre les communes.

La Sainte-Barbe restera ainsi un moment fort de reconnaissance et de convivialité envers celles et ceux qui veillent chaque jour sur nous.



### NOËL

# BANVILLE S'EST ILLUMINÉ POUR LES FÊTES

Cette année encore, la mairie a embelli ses rues avec de belles illuminations pour célébrer les fêtes de fin d'année.

Le centre-bourg et la place de la mairie ont été décorés pour illuminer les rues de notre village à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Des sapins ont également été installés dans chaque quartier, et de nombreux habitants, ravis de cette initiative, ont pris plaisir à les décorer.

Une belle façon de partager ensemble l'esprit des fêtes et de faire vivre la magie de Noël dans tout le village.

Cette année, une crèche a aussi été installée dans l'église, ouverte à tous, offrant un lieu de recueillement et de visite apprécié par les habitants durant cette période.

**Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette mise en lumière !**



### VOEUX

## VOEUX DU MAIRE



A l'occasion de la cérémonie des vœux, Monsieur le Maire a tenu à adresser ses remerciements les plus sincères aux sapeurs-pompiers domiciliés dans la commune pour leur engagement, leur courage et leur disponibilité au service de la population. Leur professionnalisme et leur sens du devoir sont une fierté pour notre commune.

Il a également salué le travail précieux des employés communaux qui, chaque jour, assurent avec sérieux et dévouement la continuité du service public et contribuent à la qualité de vie pour tous.

Au nom du Conseil municipal et des habitants, le Maire leur adresse sa profonde reconnaissance et ses meilleurs vœux pour l'année à venir.





NOËL À BANVILLE

# UN MOMENT DE PARTAGE POUR NOS AÎNÉS À L'OCCASION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Comme chaque année, la commune de Banville a souhaité marquer les fêtes de fin d'année en offrant à ses aînés de plus de 72 ans le choix entre un repas au restaurant, un colis gourmand ou une composition florale.



Cette année, 29 convives se sont retrouvés au restaurant "La Crémaillère" à Courseulles sur mer le samedi 6 décembre, accompagnés du maire, Jérémy Tanquerel, de ses adjoints et de membres du conseil municipal ainsi que tous les membres du CCAS autour d'un délicieux repas. Le conseiller départemental Cédric Nouvelot est venu partager l'apéritif avec tous.

54 personnes ont reçu un colis et 4 une composition florale qu'ils ont pu récupérer le samedi 13 décembre lors du marché de Noël de Banville.

Des moments de partage fort appréciés de tous.



*Le maire, Jérémy Tanquerel, entouré des 2 doyens au restaurant, Mme Marguerite André et M. Patrice André*



## NOËL À BANVILLE

# UN MARCHÉ DE NOËL AU BEAU FIXE !

Pour la troisième année consécutive, la mairie de Banville a organisé son marché de Noël le samedi 13 décembre 2025, au sein de l'école maternelle.

Une dizaine d'artisans locaux étaient présents dans la cantine et la cour de l'école, proposant leurs créations aux visiteurs.

Petits et grands ont pu profiter d'une animation magie et sculptures de ballons tout au long de l'après-midi. Par ailleurs, les habitants de plus de 72 ans ayant opté pour un colis gourmand ont pu venir le récupérer à cette occasion.

**Un grand merci à l'association "Banville s'anime", qui a assuré la restauration et contribué à la réussite de cet événement !**





107E ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

# CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE : BANVILLE REND HOMMAGE AUX COMBATTANTS

Le 11 novembre dernier, la commune de Banville a commémoré le 107<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918, lors d'une cérémonie organisée au Monument aux Morts, place de la mairie.



Ouverte à tous les habitants, cette commémoration a rassemblé une quarantaine de participants, venus rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu et donné leur vie pour la France.

À l'issue de la cérémonie, la municipalité a invité les participants à partager un verre de l'amitié, offrant un temps d'échange convivial dans l'esprit de rassemblement qui caractérise ces commémorations.

La commune adresse ses sincères remerciements à Ernest Lecluse, porte-drapeau, ainsi qu'à Fabrice Pelletier, responsable des anciens combattants, et Victorien Egret, correspondant défense, pour leur engagement et leur contribution à l'organisation de cette cérémonie.





# ANNUAIRE DES ARTISANS & COMMERÇANTS

## *Artisan créateur*

**CHEMIN DU BOIS** 06 28 59 23 99 njanvier3@gmail.com

## *Coiffeuse*

**L'ATELIER BY JULIE** 8 rue du bout de la ville  
06 73 88 18 42 Prise de rdv sur Planity

## *Conciergerie*

**DU HOME CONCIERGERIE** 28 avenue des chasses  
06 67 09 47 59 contact@duhome-conciergerie.fr

## *Couvreur*

**Steven ANNE** 7 bis rue de la kaize  
06 63 04 90 27 anne.steven.couverture@gmail.com

## *Maçon*

**Mickael BERNARDIN** 4 rue clos Saint Julien  
06 36 51 89 44 mickael.bernardin@orange.fr

## *Massage*

**INDE THAÏ** 5 rue des maillots 06 87 46 11 06 contact@indethai.com

## *Menuisier*

**Régis SEREY** 06 46 81 37 56 contact@serey-menuiserie.fr

## *Pêcheurs*

**ARMENT THIERISA** 2 impasse de l'orme  
02 31 97 53 24 Lefrancois.thierry@neuf.fr

**Laetitia MARTIN** 2 rue du bout de la ville 06 88 49 48 21

## *Plombiers*

**Damien MARGUERIE** Rue des closets  
06 14 41 85 32 marguerieplomberie@gmail.com

**Thibaud GAILLARD** 5 rue des champs  
06 62 92 85 77 gaillard.plomberie14@gmail.com

## *Prothésiste ongulaire*

**HARMONIE BEAUTÉ DES ONGLES** 2 impasse des bas jardins  
06 06 83 30 70

## *Psychologue*

**Mohammed EL MABROUK** 15 rue mare Gallée  
06 78 67 35 50 elmabroukmohamed@yahoo.fr

## *Terrassement*

**A L B TERRASSEMENT** 7 rue de la grange guesnon  
06 13 23 86 78 andre.leboucher73@orange.fr

## *Transport routier*

**TRANSPORT DEVAUX & FILS** 8 rue de la mare Gallée  
02 31 37 53 50 transportsdevauxetfils@orange.fr

Tout artisan désirant se faire connaître pour le prochain Banville info peut contacter la mairie.



## BANVILLE S'ANIME

# BANVILLE S'ANIME : DES ACTIVITÉS TOUTE L'ANNÉE

Depuis 2019, l'association Banville s'anime, ouverte à tous, a pour mission de dynamiser la commune et de favoriser le lien entre les habitants à travers de nombreuses animations tout au long de l'année.

### Retour sur les activités réalisées en 2025 :

- Janvier - Concert
- Février - Sortie au Souterroscope des Ardoisières
- Mars - Concours de belote
- Juin - Concert
- 14 juillet - Vide-grenier
- Septembre - Sortie Marais de Carentan
- Octobre - Concours de belote & Halloween
- Novembre - Vente de calendriers
- Décembre - Participation au marché de Noël



**Un questionnaire** a été distribué en septembre à tous les habitants. Seulement 7 d'entre vous ont répondu. Cela ne nous empêche pas de vous proposer de nouvelles activités mais **si vous souhaitez donner votre avis, il n'est jamais trop tard !**

### LES ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES :

Les Doigts Agiles (activités manuelles) – les lundis de 14h à 17h  
 Marche - les jeudis de 14h à 17h (2 niveaux)  
 Jeux de société - les mercredis de 14h à 17h  
 Yoga doux sur chaise - les mardis de 14h30 à 15h30  
 Yoga dynamique - les mercredis & jeudis de 18h30 à 19h30



### Les projets pour 2026 :

- 25 janvier - Concert gospel à l'église de Banville
- 28 février - Concours de belote
- Avril ou mai - Fête du printemps
- 14 juillet - Vide-greniers
- 17 octobre - Concours de belote
- Fin octobre - Halloween

### Deux sorties en préparation (une par semestre) :

Ornavik (Hérouville Saint-Clair) et Les Hortillonages (Amiens)



## APE

# L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES, POUR LE PLAISIR DES ENFANTS !

Avec un calendrier d'évènement bien rempli, l'APE contribue à la vie des trois communes qui rassemblent l'école, afin de récolter des fonds destinés à financer des sorties scolaires, du matériel éducatif et des activités ludiques pour les enfants.

Grâce à ces actions, les élèves bénéficient de moments privilégiés tels que des séances de cinéma, l'arbre de Noël, le carnaval ou encore la fête de l'école en fin d'année.

## À NOTER DANS VOS AGENDAS !

**L'APE organise à Banville le Festival des Mômes en Live, qui se tiendra cette année le 27 juin 2026.**

Ce rendez-vous annuel est une belle occasion de rassembler petits et grands, habitants de la commune et des environs, autour d'animations et de concerts.

Nous espérons vous y voir nombreux ! C'est un grand temps fort à Banville.

Vous pouvez contribuer aux diverses actions tout au long de l'année, en commandant vos viennoiseries le 31 mai prochain à l'occasion de la fête des mères, en achetant des tickets de tombola aux enfants qui passeront chez vous en mai et juin, en participant au carnaval à Graye-sur-mer...

L'ensemble des bénéfices sont reversés pour les enfants !

**AGENDA ÉVÈNEMENTS APE 2025-2026**

**06/12 2025** **VENTE DE SAPINS & ARBRE DE NOËL**  
Graye sur mer (salle des fêtes) | 10 h - 12 h

**JANVIER 2026** **GALETTES DES ROIS**  
Boulangerie Tithan - Courseulles sur mer  
Grilles à vendre pendant les vacances de Noël

**01/02 2026** **CINÉMA OFFERT**  
Aux enfants scolarisés à l'école | Ciné Nacré, Douvres

**AVRIL 2026** **VENTE OBJETS**  
Objets personnalisés avec les dessins des enfants

**12/04 2026** **JOURNÉE À FESTYLAND**  
Entrée offerte aux enfants scolarisés à l'école, tarif accompagnants

**26/04 2026** **CARNAVAL**  
Graye sur Mer

**MAI 2026** **TOMBOLA**  
Tickets à vendre, de nombreux cadeaux à gagner

**31/05 2026** **VENTE DE VIENNOISERIES**  
Livraison à domicile

**27/06 2026** **KERMESSE & FESTIVAL**  
Banville

**SEPTEMBRE 2026** **TOURNOI DE PÉTANQUE**  
Clos Saint Martin, Sainte Croix sur mer

A conserver précieusement ! On compte sur vous pour votre participation tout au long de l'année !

**BANVILLE - GRAYE SUR MER - STE CROIX SUR MER**



## LES MEMBRES DU BUREAU

- *Co-présidents* : Sandra Lenoir & Sébastien Lejuez
- *Vice-présidente* : Lucie Quignon
- *Trésorier* : Brice Oberty
- *Trésorier adjoint* : François-Xavier Carel
- *Secrétaire* : Angélique Bourhis
- *Secrétaire adjointe* : Anne-Sophie Abdallah
- *Membres actifs* : Geoffrey Renouf, Sarah Heuze, Johann Kleinmann, Déborah Vincelet, Alexandre Bourhis, Nicolas Salaün, Emeline Arbey, Maud Loquet, Marie Cauchois, Cyril Cheron, Anaëlle Legrand, Alban Cambe, Bhavani Vanier, Ameline Anquetil, Harmony Pline, Ava Philips, Lise Hue, Séverine Coiffier, Morgane et Flavien Monroccq & Florian Gribonvald.



## CRAZY BOOTS

## L'ASSOCIATION DE DANSE EN LIGNE &amp; COUNTRY

## L'esprit CRAZY BOOTS 14

## Association de Danse en Ligne &amp; Country

SAINTE-CROIX-SUR-MER - GRAYE-SUR-MER - ARROMANCHES-LES-BAINS - BANVILLE  
BIEN PLUS QUE DE LA DANSE.....

Chez nous on ne juge pas les jambes, on juge la bonne humeur !  
Une ambiance familiale et chaleureuse.  
Des soirées , des pots, des sorties festivals et bals  
On rit beaucoup (surtout quand on se trompe)  
Venez pour la danse , restez pour les copains et l'apéro



Apportée par les immigrés européens (Irlandais, Ecossois) pour danser ensemble après le travail en ligne, tous sur la même chorégraphie.  
Aujourd'hui : On danse aussi sur du Rock, de la Pop, du Celte... C'est la "New Line" et Country Pop

## POURQUOI ON DEVIENT ACCRO ?

- GYMNASTIQUE DU CERVEAU** : C'est 50% physique, 50% mémoire. Retenir les pas, les murs, les tags  
Alzheimer n'a aucune chance contre un "Kick-Ball-Change"
- SPORT INCOGNITO** : On fait ses 10 000 pas sans s'en rendre compte  
(en rigolant quand on se trompe)
- CONVIVIALITE** : On vient seul ou accompagné, on repart avec une bande de copains.  
C'est le meilleur remède contre l'ennui.

## QUEL COWBOY ETES-VOUS ? (nos niveaux)

- DECOUVERTE** Pour ceux qui confondent encore leur droite et leur gauche. On y va doucement, promis
- DEBUTANT** : On connaît les pas de base. L'objectif : finir la danse sur le même mur que les autres.
- NOVICE** On commence à ajouter du style, des tours, et à frimer un peu avec ses talons.
- INTER** Niveau Jedi. Rythmes rapides, chorégraphies complexes. Ça chauffe les bottes !

## LE PLANNING DES HOSTILITES

<b>LUNDI</b> - Sainte-Croix-sur-Mer	17h30 Découverte	18h30 Débutante Country
<b>MERCREDI</b> - Graye-sur-Mer	18h30 Découverte 20h30 Novice Country	19h30 Débutante / Deb+ 21h30 Inter Country
<b>JEUDI</b> - Arromanches	18h30 Découverte 20h30 Novice Country	19h30 Débutante / Deb+ 21h30 Inter Country
<b>VENDREDI</b> - BANVILLE	A la demande pour révision	

## LE "PASS LIBERTE" Cotisation Annuelle 100€

Pratiquez autant que vous voulez, quand vous voulez ! Une seule cotisation pour un accès ILLIMITÉ.

## REJOIGNEZ LA PISTE !

Venez essayer, les 2 premiers cours sont offerts ! On vous prévient : c'est contagieux

06 22 89 16 90 Elisabeth ; ANIMATRICE

crazyboots14@orange.fr

Yee Haw ! On vous attend ! et Maintenant dansons.



## BANVILLE PATRIMOINE

# UNE NOUVELLE ASSOCIATION À BANVILLE !

L'association Banville Patrimoine a vu le jour à la fin de l'été partant du constat de ses membres fondateurs que la façon la plus constructive de préserver l'intégrité de notre village était de s'impliquer dans sa défense et d'œuvrer dans ce sens.

Notre but est simple : assurer la protection, la sauvegarde du patrimoine et de l'environnement, la qualité du cadre de vie, le développement durable, la remise en valeur du patrimoine archéologique, architectural, naturel et paysager sur la commune de Banville. Elle a vocation à proposer son expertise pour de futurs aménagements.

Notre première action : déposer une requête auprès du commissaire chargé d'enquêter sur le PLUI à qui nous avons demandé que soit mise en réserve une parcelle dans la rue du camp romain. A terme, cette parcelle pourra être aménagée pour l'amélioration du cadre de vie des habitants de cette partie de la commune.

Notre seconde action : recenser les puits de la commune, établir pour chacun une fiche signalétique indiquant sa localisation, sa profondeur et son niveau d'eau. A terme cette enquête permettra d'évaluer s'il y a corrélation entre le taux de remplissage des puits et celui de la nappe phréatique.



*Puits de la mairie*

## LES MEMBRES DU BUREAU

- *Président* : Dider EGRET
- *Trésorier* : François BOUCHARD
- *Secrétaire* : Annick MARCO

**Si vous partagez notre enthousiasme,  
rejoignez-nous !**



**AAPPMA "LES DEUX VALLÉES"**

# ASSOCIATION DE PÊCHE À BANVILLE

Notre association délivre des cartes de pêche chez notre dépositaire, le bar des sportifs, à Creully et sur internet et à notre assemblée générale le deuxième samedi du mois de janvier à 14 h à la mairie de Banville.

Nous faisons cinq lâchers de 100 kg de truites une fois par mois : les pêcheurs sont prévenus par internet.

Les membres du bureau et des pêcheurs font le débroussaillage, la réparation des clôtures, les alevinages, la pose de panneaux de signalisation en cas d'inondation. Les lâchers de truites sont effectués le week-end, suivant l'amélioration du niveau d'eau.

**AAPPMA « LES DEUX VALLEES »**  
*Association en réciprocité départementale (EHGO) Entente Halieutique du Grand Ouest*  
 Communes d'AMBLIE et BANVILLE  
 Deuxième catégorie  
 « LA SEULLES »

Réciprocité Départementale

**Bassin de la Seulles  
Deux Vallées**

Président :  
 Claude SCHEIRS BEHURET  
 14470 COURSEULLES-SUR-MER  
 268, route de Cherbourg  
 Tél : 06 08 05 11 66

Vice Président :  
 Christian GODEFROY  
 Tél : 07 67 13 06 80

Parcours — Rive droite — Rive Gauche — Les deux rives — Plan d'eau

**Dépositaires  
des cartes de pêche**

**Le bar de Sportifs**  
 13 pl Edmond Paillaud, 14400 CREULLY

**LE SQUALE**  
 ZA Saint-exupère 3  
 Saint-Vigor-le-Grand  
 Tél. 02 31 92 68 61

**DECATHLON ROTS**  
 Avenue des Drapeaux  
 Rots  
 Tél. 02 31 06 09 00

**Assemblée générale :**

A 14h00 le deuxième samedi du mois de janvier à la mairie de BANVILLE





## SOCIÉTÉ DE CHASSE DE BANVILLE

Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre présence et votre engagement lors des différentes manifestations organisées par la Société de chasse de Banville.

Après le franc succès de la journée Nature propre en 2024, qui a rassemblé plus de 60 participants, nous avons souhaité élargir notre action en associant les communes de Graye-sur-Mer et Reviers. Cette dynamique collective a été rendue possible grâce à notre partenariat avec l'ACCA de Graye-sur-Mer et Les Battues des Amis de la Vallée de la Seulles.

Grâce à cette collaboration, l'édition 2025 a connu un succès encore plus important, avec plus de 70 participants. Nous espérons vivement que, pour 2026, les habitants de Banville seront encore plus nombreux à nous rejoindre.



Afin de valoriser notre commune et encourager les échanges, nous avons organisé une foire aux greniers fin mai-début juin, dans un esprit convivial, avec des emplacements gratuits pour les habitants de Banville. Une restauration de qualité était proposée (produits d'une boucherie de la Manche et frites fraîches préparées par nos adhérents). Cette initiative a entraîné une nette hausse des inscriptions de résidents, que nous remercions.

Concernant la chasse, nous sommes très investis dans la gestion du faisan, avec des résultats satisfaisants sur la commune. Nous menons plus largement une gestion raisonnée du gibier (agrainage, abreuvoirs, suivi des populations).



Nous constatons toutefois une forte augmentation des sangliers, favorisée par des hivers plus doux, une abondance de nourriture et la présence d'Espaces Naturels Sensibles où la chasse est interdite, constituant des zones refuges.

Pour mieux maîtriser cette situation et limiter les dégâts agricoles et les risques routiers, la Société de chasse de Banville, l'ACCA de Graye-sur-Mer et le gestionnaire des Coteaux de Reviers collaborent désormais afin d'optimiser les coûts (bagues de sanglier 20€ pièce, taxes, assurances, équipements) et renforcer l'efficacité des actions menées.

C'est dans cette logique de mutualisation des moyens et d'efficacité que nous avons créé une association commune : **Les Battues des Amis de la Vallée de la Seulles.**



## MARIAGES

### ILS SE SONT DIT "OUI" !



17.05.2025

Matthieu Libert et Fiona Barzanti



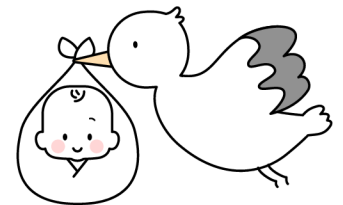
03.10.2025

Hugo Hébert et Alice Renouf

Et aussi : Alexandre Chatel et Morgane Dupont le 12.09.2025

## NAISSANCES

### BIENVENUE AUX PETITS CITOYENS !



Le 19 mai 2025, naissance de Léandro ELART à Caen

Le 31 mai 2025, naissance de Camille VIEL CRIDLING à Caen

Le 29 juillet 2025, naissance de Halina LEMARCHAND à Caen

Le 30 août 2025, naissance d'Andréa NANA à Bayeux

Le 6 octobre 2025, naissance de Tya KLEIMANN à Bayeux

Le 9 octobre 2025, naissance de Nour Sadallah à Caen

Le 24 novembre 2025, naissance de Joséphine CAMBE à Caen

Le 25 novembre 2025, naissance de Clémence LENOIR à Caen

## BAPTÊME CIVIL

Le 17 mai 2025, baptême civil de Julia LIBERT à Banville



# CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS



### **28 FÉVRIER - CONCOURS DE BELOTE**

Organisé par Banville s'anime

### **7 MARS - OPÉRATION NATURE PROPRE**

Organisée par la société de chasse de Banville

### **15 & 22 MARS - ÉLECTIONS MUNICIPALES**

### **AVRIL OU MAI - FÊTE DU PRINTEMPS**

Organisée par Banville s'anime



### **31 MAI - LIVRAISON DE VIENNOISERIES, PAIN À DOMICILE & ROSES POUR LA FÊTE DES MÈRES**

Organisée par l'Association des Parents d'Élèves

### **27 JUIN - FESTIVAL DES MÔMES EN LIVE**

Organisé par l'Association des Parents d'Élèves

### **14 JUILLET - VIDE GRENIERS**

Organisé par Banville s'anime

### **17 OCTOBRE - CONCOURS DE BELOTE**

Organisé par Banville s'anime

### **FIN OCTOBRE - HALLOWEEN**

Organisé par Banville s'anime



### **DÉCEMBRE - VENTE DE SAPINS DE NOËL**

Organisée par l'Association des Parents d'Élèves



## TEOMI

# MISE EN PLACE DE LA TARIFICATION INCITATIVE : CE QUI CHANGE EN 2026

En 2026, le coût des ordures ménagères restera identique à celui de 2025.

À partir du 1er janvier 2026, seul le nombre de levées (ramassages) des bacs d'ordures ménagères sera comptabilisé. Il est donc conseillé de remplir au maximum sa poubelle avant de la sortir.

Ces données serviront à établir la facture de 2027, qui comprendra :

- une part fixe (environ 70 %),
- une part variable (environ 30 %), selon le nombre de levées.

La communauté de communes Seules Terre et Mer informera les usagers au fur et à mesure des évolutions.

Renseignements : Seules Terre et Mer au 02 31 77 72 77

**En quoi consiste une Tarification Incitative (TI) ?**

En France, pour financer le service public de prévention et de gestion des déchets, les collectivités ont le choix d'instaurer une taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) ou une redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM).

On parle de **tarification incitative** quand la TEOM ou la REOM **inclut une part variable en fonction de la quantité de déchets produits** (évaluée le plus communément au nombre de présentation du bac d'ordures ménagères).

**En pratique, le montant de la tarification incitative n'est pas directement proportionnel au volume de déchets. Elle est calculée sur la base d'une part fixe et d'une part variable :**

- **Une part fixe.** Dans le cas d'une TEOM incitative, cette part fixe est calculée en fonction de la valeur locative du logement (ou du commerce, comme pour la TEOM). Dans le cas d'une REOM incitative, c'est en général un forfait par foyer calculé en fonction du volume du bac et/ou de la composition du foyer.
- **Une part variable,** qui incite à une diminution de la quantité de déchets produits. Cette part est fonction de la quantité de déchets produits par l'utilisateur.

## CARTE DE DÉCHÈTERIE

# NOUVELLES DÉMARCHES DEPUIS LE 1ER JANVIER 2026

Depuis le 1er janvier 2026, les demandes de carte de déchèterie se font uniquement en ligne sur le site du SEROC (ou directement au siège du SEROC, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30).

Les formulaires papier disparaissent pour simplifier les démarches.

Documents à prévoir :

- un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois),
- une pièce d'identité.

La carte sera envoyée par courrier (ou remise sur place au SEROC). Un accès provisoire est délivré automatiquement en attendant.

Infos et horaires des déchèteries :

[seroc14.fr/trier/reseau-decheteries/](http://seroc14.fr/trier/reseau-decheteries/)

**SEROC**

DEPUIS LE 1ER JANVIER 2026

LES DEMANDES DE CARTES DE DÉCHÈTERIE SE FONT UNIQUEMENT :

**SUR INTERNET**

**PLUS DE FORMULAIRES PAPIER : UNE DÉMARCHÉ SIMPLIFIÉE !**



OM = Ordures Ménagères / TRI = Emballages et papiers Les bacs OM et les bacs de TRI sont à sortir la veille au soir - collectes assurées jours fériés (sauf 01/01, 01/05 et 24/12/2026)

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier 2027
1.3a	1D	1D	1Me	1Ve	1Lu	1Me	1Sa	1Ma	1.3a	1D	1Ma	1.3a
2Ve	2Lu	2.3a	2.3a	2.3a	2Ma	2.3a	2D	2Me	2Ve	2Lu	2Me	2Sa
3Sa	3Ma	3Ve	3Ve	3D	3Ve	3Ve	3Lu	3.3a	3Sa	3Ma	3.3a	3D
4D	4Me	4Me	4Sa	4Lu	4.3a	4.3a	4Ma	4Ve	4D	4Me	4Ve	4Lu
5Lu	5.3a	5.3a	5D	5Ma	5Ve	5D	5Me	5Sa	5Lu	5.3a	5Sa	5Ma
6Ma	6Ve	6Lu	6Lu	6Me	6Sa	6Lu	6.3a	6D	6Ma	6Ve	6D	6Me
7Me	7Sa	7Sa	7Me	7.3a	7D	7Me	7Ve	7Lu	7Me	7Sa	7Lu	7.3a
8D	8D	8D	8Me	8Ve	8Lu	8Me	8Sa	8Ma	8.3a	8D	8Ma	8Ve
9Lu	9Lu	9Lu	9.3a	9Sa	9Ma	9.3a	9D	9Me	9Ve	9Lu	9Me	9Sa
10Sa	10Ma	10Ma	10Ve	10D	10Me	10Ve	10Lu	10.3a	10Sa	10Ma	10.3a	10D
11D	11Me	11Me	11Sa	11Lu	11.3a	11Sa	11Ma	11Ve	11D	11Me	11Ve	11Lu
12.3a	12.3a	12.3a	12D	12Ma	12Ve	12D	12Me	12Sa	12Lu	12.3a	12Sa	12Ma
13Ma	13Ve	13Ve	13Lu	13Sa	13Ma	13Lu	13.3a	13D	13Ma	13Ve	13D	13Me
14Me	14Sa	14Sa	14Ma	14.3a	14D	14Ma	14Ve	14Lu	14Me	14Sa	14Lu	14.3a
15.3a	15D	15D	15Me	15Ve	15Lu	15Me	15Sa	15Ma	15.3a	15D	15Ma	15Ve
16Ve	16Lu	16Lu	16.3a	16Sa	16Ma	16.3a	16D	16Me	16Ve	16Lu	16Me	16Sa
17Sa	17Ma	17Ma	17Ve	17D	17Me	17Ve	17Lu	17.3a	17Sa	17Ma	17.3a	17D
18D	18Me	18Me	18Sa	18Lu	18.3a	18Sa	18Ma	18Ve	18D	18Me	18Ve	18Lu
19Lu	19.3a	19.3a	19D	19Ma	19Ve	19D	19Me	19Sa	19Lu	19.3a	19Sa	19Ma
20Ma	20Ve	20Ve	20Lu	20Sa	20Ma	20Lu	20.3a	20D	20Ma	20Ve	20D	20Me
21Me	21Sa	21Sa	21Ma	21.3a	21D	21Ma	21Ve	21Lu	21Me	21Sa	21Lu	21.3a
22.3a	22D	22D	22Me	22Ve	22Lu	22Me	22Sa	22Ma	22.3a	22D	22Ma	22Ve
23Ve	23Lu	23Lu	23.3a	23Sa	23Ma	23Lu	23D	23Me	23Ve	23Lu	23Me	23Sa
24Sa	24Ma	24Ma	24Ve	24D	24Me	24Ve	24Lu	24.3a	24Sa	24Ma	24.3a	24D
25D	25Me	25Me	25Sa	25Lu	25.3a	25Sa	25Ma	25Ve	25D	25Me	25Ve	25Lu
26Lu	26.3a	26.3a	26D	26Ma	26Ve	26D	26Me	26Sa	26Lu	26.3a	26Sa	26Ma
27Ma	27Ve	27Ve	27Lu	27Sa	27Ma	27Lu	27.3a	27D	27Me	27Sa	27D	27Me
28Me	28Sa	28Sa	28Ma	28.3a	28D	28Ma	28Ve	28Lu	28Me	28Sa	28Lu	28.3a
29.3a	29D	29D	29Me	29Ve	29Lu	29Me	29Sa	29Ma	29.3a	29D	29Ma	29Ve
30Ve	30Lu	30Lu	30.3a	30Sa	30Ma	30Lu	30D	30Me	30Ve	30Lu	30Me	30Sa
31Sa	31Ma	31Ma	31Ve	31D	31Lu	31Ve	31Lu	31Sa	31Sa	31Sa	31.3a	31D



*Dans les yeux des Banvillais*

## **LA MAIRIE À VOTRE SERVICE**

### **HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :**

- Le mardi de 16h30 à 18h30
- Le mercredi de 10h à 12h
- Sur RDV

Le secrétariat est joignable par téléphone ou par mail le mardi et le mercredi toute la journée, ainsi que le jeudi et vendredi matin uniquement.

### **POUR JOINDRE LA MAIRIE**

02 31 37 83 98

[banvillemairie@wanadoo.fr](mailto:banvillemairie@wanadoo.fr)

Le site web de la mairie : [commune-banville.fr](http://commune-banville.fr)